

**ORDRE DU JOUR**

- Présentation des décisions ;
- Marché mairie – Modification en cours d'exécution en plus-value pour le lot 10 PEINTURE ;
- Communauté des Communes Rurales de l'Entre Deux Mers – restitution aux communes de la compétence facultative correspondant à la mise en œuvre d'un service fourrière – autorisation de signature ;
- Restauration scolaire, mise en place d'une tarification basée sur le quotient familial à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;
- Demande de soutien financier au titre de la mise en place « Petits-déjeuners à l'école » au sein du groupe scolaire « Jules Ferry » ;
- Demande de soutien à l'investissement en matériel dans le cadre du Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes ;
- Demande de soutien financier pour la mise en place de la tarification sociale du repas au restaurant scolaire permettant aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 Euro maximum – autorisation de signature.
- SIRS (Syndicat Intercommunal du Ramassage Scolaire du Collège de Sauveterre de Guyenne) – Approbation de la demande de retrait du SIRS par la commune de RIMONS – autorisation de signature ;
- SIRS (Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire du Collège de Sauveterre de Guyenne) – Demande de dissolution du Syndicat – autorisation de signature ;
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet 32/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 ;
- Demande de subvention au titre des Amendes de Police pour la pose de trois radars pédagogiques sur le territoire communal.
- **Questions et informations diverses :**

A Targon, le 22 juin 2021

Questions diverses

**Le Maire,**

**Frédéric MAULUN**